

PSC

Premier Secours Citoyen

Répertoire spécifique : RS2387 Certificateur Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer **Création** Non renseigné
Code Certif Info N° 56306

Prérequis : Avoir 10 ans minimum au 1er jour de la formation

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Être le premier maillon de la chaîne des secours, c'est à dire savoir réagir en cas d'accident, et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés.

Compétences :

Être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

En particulier, elle doit être capable :

- d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
- d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté
- de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne victime d'une obstruction des voies aériennes, d'un saignement abondant, inconsciente qui respire, en arrêt cardiaque, victime d'un malaise, victime d'un traumatisme

Modalités pédagogiques :

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique.

Apprentissage se fera par :

- un retour d'expérience et d'un apport de connaissance
- Une démonstration réalisé par le formateur
- Un apprentissage (le stagiaire refait le geste appris)
- Des cas concrets (situation ou le stagiaire met en place les connaissances apprises)

Modalités d'évaluation :

toutes les compétences sont évaluées et le certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :

- Participé à toutes les phases de la formation
- Réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique
- Participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application

Les points forts de la formation :

- Aucun prérequis nécessaire
- formation durant une journée
- Apprend à porter assistance aux victimes

Type de parcours : collectif

Information sur l'admission :

- Dossier d'inscription à télécharger sur la page <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/Formulaire/PSC1/InscriptionPSC1.html>
- Contrôle des pièces justificatives

Modalités d'admission : L'unité d'enseignement prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) est accessible à toute personne âgée au minimum de dix ans.



Tarif :

- Tarif de la formation pour un particulier : 70 €
- Tarif de la formation avec prise en charge : 100 €
- Tarif de la formation pour un groupe (max : 10 personnes) : 700 € + frais de déplacement et de stationnement

Frais additionnels : repas, transport et hébergement à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 7 heures de face à face pédagogique

Rythme de la formation :

Sur une journée

Modalités d'entrées ou de sorties : à date prévue

Délais d'accès à la formation : à réception des documents demandés et du paiement de la formation (ou de la prise en charge).

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap Mise en place d'un protocole adapté en fonction du handicap si possible

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Oui, une étude de l'adaptation de la formation en fonction du handicap sera réalisé

URL de l'action : <https://ja-secourisme.fr/Formation-Secourisme/PSC1.html>

Services annexes :

- *Restauration : micro-ondes sur place, restauration rapide à proximité*
- *Hébergement : hôtels à proximité*
- *Transport : Tram et métro à 100 m de la salle*

Documents remis en fin de stage : Certificat de compétences en Prévention et Secours Civiques de Niveau 1

Poursuite après le diplôme :

La validité est Permanente, mais il est conseillé de réaliser une formation continue PSC1 (FC PSC1) tous les 3 ans